



# Bulletin d'adhésion des Commerciaux



À retourner complété au **SNCSA CFE-CGC** 43 rue de Provence 75009 PARIS ✉ [sncsafrance@gmail.com](mailto:sncsafrance@gmail.com) ☎ 01 42 81 57 39 🌐 [WWW.SNCSA.ORG](http://WWW.SNCSA.ORG)

CIVILITÉ  MME  MR

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA)

ADRESSE PERSO. \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TÉL. PERSO. \_\_\_\_\_ TÉL. PRO. \_\_\_\_\_

EMAIL PERSO. \_\_\_\_\_

EMAIL PRO. \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

DATE D'ENTRÉE DANS L'ENTR. \_\_\_\_\_

PARRAIN / MARRAINE \_\_\_\_\_

Le SNCSA/CFE-CGC est particulièrement attentif au respect des obligations légales et suit les recommandations de la CNIL en matière de protection et de traitement des données personnelles. Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, votre consentement exprès est requis pour pouvoir utiliser votre adresse mail personnelle. Cette adresse électronique, tout comme toute donnée nominative vous concernant, ne feront l'objet d'aucune autre exploitation que celle précisée ci-dessous et ne feront pas davantage l'objet de cession à des tiers, à l'exception de la Fédération de l'Assurance CFE-CGC et de la Confédération CFE-CGC. Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès, d'opposition ou de rectification, ou pour tout autre sujet, vous pouvez contacter le SNCSA : [sncsafrance@gmail.com](mailto:sncsafrance@gmail.com) Tel : 01 42 81 57 39

## MONTANT DE LA COTISATION 2022

Cochez la case correspondante à votre classification

Selon classifications	Prix Annuel	Prix semestriel
<input type="checkbox"/> <b>NIVEAU 1 NIVEAU 2</b>	144 €	72 €
<input type="checkbox"/> <b>JEUNES ET RETRAITÉS</b>	108 €	54 €

J'ADHÈRE PAR LA PRÉSENTE AU SNCSA CFE-CGC :

DATE : \_\_\_\_\_ SIGNATURE : \_\_\_\_\_

- \* J'accepte que le SNCSA/ CFE-CGC m'adresse, par SMS, courrier, courriel toute information syndicale.
- \* Je suis informé(e) que mes données personnelles seront utilisées à cet usage exclusif.

**Vous avez éventuellement la possibilité de régler votre cotisation par CB sur notre site Internet [www.sncsa.org](http://www.sncsa.org) (sécurisé).**

**Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre cotisation passant votre adhésion à 48€ seulement !**

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (joindre impérativement un RIB avec IBAN)

ANNUEL  SEMESTRIEL

Prélèvement annuel fin avril ou prélèvements semestriels fin mars et fin septembre. La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier au créancier dans un délais de 30 jours minimum avant la date de prélèvement, tout trimestre entamé restant dû.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SYNDICAT NATIONAL DES CONSEILLERS SALARIES D'ASSURANCES (SNCSA) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SNCSA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT : **PRELEVEMENT SNCSA**

### CRÉANCIER

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA (ICS) **FR46ZZZ568378**

### NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Syndicat National des Conseillers Salariés d'Assurances (SNCSA)  
43 rue de Provence 75009 PARIS - FRANCE

### DÉBITEUR

#### NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE (N° ET RUE) :

CP : \_\_\_\_\_

VILLE :

PAYS :

### COMPTE À DÉBITER

CODE IBAN \_\_\_\_\_

CODE BIC \_\_\_\_\_

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

DATE :

SIGNATURE :



## Syndicat National des Conseillers Salariés de l'Assurance

Nous existons depuis 1951, nous représentons l'ensemble des Producteurs Salariés de l'Assurance sous deux Conventions Collectives des Échelons de Base et Intermédiaire.

Les salariés commerciaux des entreprises d'assurances ont des fonctions diverses. Aujourd'hui le niveau de responsabilité exigé par l'évolution de nos métiers et de leur cadre réglementaire conduit à un haut degré d'engagement. De ce fait, la responsabilité des employeurs implique chez les conseillers de l'assurance des qualités d'encadrement.

### Nos projets / Nos missions :

**SNCSA** signifie Syndicat National des Conseillers Salariés d'Assurances, ces initiales sont aussi pour nous le résumé de nos actions :

**S**outenir l'emploi au sein de nos réseaux

**N**égocier l'évolution de nos statuts de rémunération

**C**ontribuer à l'amélioration de nos conditions de travail

**S**uivre l'application des engagements obtenus pour les commerciaux

**A**gir ensemble, pour chacun, sans obligation d'appartenance politique. L'indépendance est probablement le trait dominant du commercial, le respect de cette valeur commune nous unit. Les adhérents et les représentants du SNCSA entendent être des acteurs de leur avenir ! **Le SNCSA** est un syndicat de métier tout comme notre Fédération de l'Assurance et notre Confédération : la **CFE-CGC**

### Le Bureau exécutif (Élections du 11/01/2019):

- ✓ **Magali GROSGOGEAT (AXA), Présidente**
- ✓ Marie Claire FANCHON (GENERALI), Déléguée Générale
- ✓ Thierry LEBLANC (ALLIANZ), Secrétaire Général
- ✓ Maurice KOCHANÉK (Retraité AXA), Trésorier
- ✓ Patrice MONTAGNON (GENERALI), Vice-Président
- ✓ Président d'honneur: Didier TRABUCCO (Generali)
- ✓ Aurélie JEAN JONAS (AXA), Référente Juridique
- ✓ Secrétaire adjoint: Jean-Paul CAMISULI (GAN Prévoyance)
- ✓ Trésorière Adjointe: Réjane MACOU (AXA)
- ✓ Pour le site Web: Henry-G. ROUCH (GAN Assurances)

### ✓ Les Administratrices et Administrateurs titulaires:

Samia BROUK pour GAN Prévoyance, Laurent CANTIE pour AXA, Raymond CASTAN pour GENERALI, Renaud DESCHAMPS pour GENERALI, Jérémie FEUILLOLET pour PRÉVOIR, Christophe HAQUIN pour GAN Assurances, Zakia HERLEM pour AXA, Philippe LEVASSEUR pour AG2R LA MONDIALE, Bertrand POULMARCH pour AXA et Jean-Philippe SOULEYREAU pour GENERALI.

✓ **Les Administratrices et les Administrateurs suppléants :** Fabien BLONDIN pour PRÉVOIR, Francis BOUDART pour GENERALI, Stéphane BURGARELLA pour GAN Prévoyance, Katia CHARHAESTESKO pour AXA, Antonio DE CARVALHO pour GAN Prévoyance, Caroline DELHOMMELLE pour GENERALI, Isabelle KUGLER LICHTLE pour GAN Assurances, Jacky LEROUX pour ALLIANZ, Pascal LOISEAU pour GENERALI, Michel MAGNALDI pour GENERALI, Alexandre PETITGENET pour AXA; Guy RIBIERE pour AG2R LA MONDIALE, Yannick ROUTTIER pour AXA.

**Nous contacter**

SNCSA CFE-CGC  
43 rue de Provence  
75009 PARIS

Tél.: 01 42 81 57 39  
[www.sncsa.org](http://www.sncsa.org)

**Conventions  
Collectives  
concernées :**

CCN N°653  
du 13/11/67

CCN N°438  
du 27/03/1972



**Magali GROSGOGEAT**

Présidente  
du SNCSA